

## SECRETARIAT EXÉCUTIF AU DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ

La structure du SEDI a été établie par l'Instruction 05-13 Rev. 1. Elle comprend le Bureau du Secrétaire exécutif et les départements suivants: Suivi, politiques et programmes, Éducation, culture, science et technologie, Commerce, tourisme et compétitivité, Développement durable et Développement social et emploi.

### **Bureau du Secrétaire Exécutif**

En 2005, le SEDI, par l'intermédiaire de son Bureau exécutif, a continué d'apporter un appui aux organes politiques dans le cadre du CIDI, en établissant une coordination active avec tous les bureaux du Secrétariat. Il a également poursuivi ses efforts pour mettre en œuvre des programmes et mobiliser des ressources externes en appui aux initiatives mis en œuvre par les pays en faveur de leur développement et de celui de la région. Ses principales activités, cette année, compte tenu du fait qu'il s'est agi d'une année de transition institutionnelle, ont été celles décrites pour chaque département, section et programme. Il convient de mettre en exergue la consolidation du Programme d'innovations et de partenariats pour le développement en tant que nouvelle stratégie de coopération horizontale entre les gouvernements de la région, lequel encourage une plus grande participation du secteur privé et l'établissement d'accords avec celui-ci.

#### *Nouveaux mécanismes de coopération*

Les initiatives mises en œuvre dans le cadre du Programme d'innovations et de partenariats reposent sur trois éléments fondamentaux: la coopération horizontale, la participation du secteur privé et la formation des ressources humaines. Les projets se focalisent principalement sur la cyber administration et le développement municipal, mais portent également sur d'autres thèmes, tels que la responsabilité sociale des entreprises et le recyclage des ordinateurs. Les activités menées ont bénéficié du soutien de différents secteurs du Secrétariat général. Le Programme est financé par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), l'Institut pour la connectivité dans les Amériques (ICA) et la corporation andine de développement (CAF).

Dans le domaine de la cyberadministration, les résultats obtenus sont principalement les activités réalisées par le Réseau GEALC et la formation dispensée par le truchement du cours en ligne sur la cyberadministration. Le Réseau GEALC (Réseau des dirigeants de la cyberadministration en Amérique latine et dans les Caraïbes) a été consolidé ; il est formé actuellement de représentants actifs de 31 États membres. Il possède un portail ([www.redgealc.net](http://www.redgealc.net)) et deux facilitateurs régionaux. Dans le cadre de ses activités, le Réseau a mobilisé 14 experts de 12 pays, et organisé les ateliers sur la cyberadministration pour les Caraïbes, la Trinité-et-Tobago, et à Ottawa auxquels ont assisté 29 administrateurs de sites de cyberadministration des différents pays des Amériques et des Caraïbes. Dans le domaine de la formation, fin 2005, plus de mille personnes appartenant à toutes les sous-régions de l'OEA avaient été formées par le cours en ligne sur la cyberadministration. La collaboration stratégique avec l'ICA a été considérablement renforcée en 2005 avec l'appui accordé par cet Institut à la plupart des activités en matière de cyberadministration. Dans le cadre de l'accord conclu avec Microsoft, plusieurs activités de cyberadministration de la région ont bénéficié du soutien de cette société.

Après l'Atelier MuNet sur la cyberadministration au niveau municipal qui s'est tenu à Caracas, le programme Municipalités efficaces et transparentes (MuNet), a commencé à travailler directement avec 21 municipalités des Régions andine et centraméricaine au développement de stratégies en matière de cyberadministration, avec l'aide de consultants locaux. Ces stratégies ont déjà été présentées officiellement aux maires de 70% des municipalités participantes. Par ailleurs, 200 fonctionnaires de ces municipalités ont été formés par le biais du cours en ligne sur la cyberadministration. Le SEDI a mis au

point un portail municipal de cyberadministration, appelé e-Muni, qui est actuellement mis à l'épreuve par les municipalités faisant partie du programme MuNet. Il permettra à ces municipalités de s'intégrer à la société de l'information en mettant en place des initiatives spécifiques de cybergouvernement.

D'autre part, le domaine du développement municipal a concentré ses activités sur le programme MuNet susmentionné, qui vise à renforcer les capacités des municipalités dans deux grands thèmes, à savoir le cadastre/registre et la cyberadministration, avec l'appui de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et de la corporation andine de développement (CAF) et sur le partenariat avec Stewart Information International.

En ce qui concerne le cadastre/registre, MuNet a lancé un appel d'offres afin de recevoir des propositions dans ce domaine. Cinq pays (le Costa Rica, l'Équateur, El Salvador, le Pérou et le Venezuela) ont été sélectionnés pour des fonds d'amorçage qui leur permettra de démarrer leurs activités en 2006. Pour ce qui est des échanges d'informations, plus de 500 exemplaires du disque compact contenant les mémoires de l'atelier de l'OEA sur le cadastre et le registre qui s'est tenu en 2004 ont été produits et distribués dans la région, et un groupe virtuel de discussion sur le cadastre et le registre a été créé, avec l'appui de l'ICA, auquel participent plus de 160 experts et techniciens de tous les pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Dans le domaine de la formation MuNet, plus de 500 exemplaires du cours autodidacte sur disque compact « Gestion du cadastre » ont été élaborés, avec l'appui d'experts de la région et de la Mairie de Gijón (Espagne), qui contribueront à l'amélioration de la gestion municipale. Ils ont été distribués aux municipalités, aux associations municipales et à différents organismes de la région. Enfin, dans le cadre de l'accord avec Stewart Information International, un système intégré d'informations géographiques sur le cadastre/registre et le recouvrement des impôts fonciers a été mis en place à Antigua-et-Barbuda. Ce projet a été présenté aux pays membres de l'Organisation des États de la Caraïbe orientale (OECO) en septembre afin d'étudier la possibilité de le reproduire dans cette sous-région.

Dans le cadre du programme intitulé « Ordinateurs pour les collectivités », financé par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), l'OEA a coordonné, avec la collaboration de l'ICA et du Ministère de l'industrie du Canada, un dernier atelier régional à l'intention des pays caribéens, qui s'est tenu à Kingston (Jamaïque) en février 2005. Cette initiative dispose d'un portail qui fournit des informations et facilite l'échange des données d'expériences ([www.cpc.cfc.net](http://www.cpc.cfc.net)).

Dans le domaine de la responsabilité sociale des entreprises, le programme mis en œuvre conjointement par l'AICD et le Forum EMPRESA grâce à un financement du Fonds multilatéral d'investissement (FOMIN) de la BID et de l'ACDI, a consolidé ses activités en 2005 avec des actions de formation à l'intention de groupes et d'entreprises membres, en particulier dans les pays pilotes (le Chili, le Pérou, le Brésil et El Salvador) et la diffusion dans toute la région d'informations sur la responsabilité sociale des entreprises.

### **Département du suivi, des politiques et des programmes**

Le Département du suivi, des politiques et des programmes (DSPP) a été créé par l'Instruction 05-13 Rev. 1. Il est composé de deux sections. La première est celle du suivi des réunions ministérielles, qui fait office de Secrétariat du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI). La seconde est celle de l'évaluation des programmes et des projets, chargée de gérer et d'évaluer les projets financés par le Fonds spécial multilatéral du CIDI (FEMCIDI) ainsi que d'autres projets et activités de partenariat pour le développement.

### *Suivi des réunions ministérielles*

La section a coordonné l'exécution des activités de suivi des mandats impartis par l'Assemblée générale de l'OEA, la dixième Réunion ordinaire du CIDI et de ceux adoptés lors des différentes réunions sectorielles aussi bien par les ministres que par les commissions interaméricaines. En collaboration avec d'autres dépendances du Secrétariat général, elle a planifié, coordonné et appuyé les travaux préparatoires et la réalisation des réunions sectorielles suivantes: la Deuxième Réunion de la Commission interaméricaine de l'éducation, la Deuxième réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la culture, la Première Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la science et la technologie et la Quatorzième Conférence interaméricaine des ministres du travail. Les décisions adoptées par les États membres dans chacune des réunions susmentionnées figurent plus en détail dans la section correspondant aux activités de chaque domaine sectoriel du SEDI.

En sa qualité de Secrétariat du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI), la section a planifié et coordonné la Dixième Réunion ordinaire du CIDI. En préparation de cette réunion, elle a organisé les réunions des différents organes et élaboré des rapports et des documents techniques sur les questions relevant de sa compétence. Elle a également contribué aux échanges d'informations spécialisées sur les politiques de coopération dans les domaines prioritaires du Plan stratégique inclus dans le programme de travail du CIDI.

Enfin, la section a été chargée d'appuyer les travaux du Conseil d'administration en traitant les consultations électroniques ayant trait à la gestion des projets de coopération technique financés par le Fonds spécial multilatéral du CIDI (FEMCIDI).

### *Évaluation des programmes et des projets*

- Programmation du Fonds spécial multilatéral du CIDI (FEMCIDI) pour 2004

Le Secrétariat exécutif au développement intégré (SEDI) a établi le document « Avant projet de programmation des activités de partenariat pour le développement financées par le FEMCIDI 2004 », qui comprenait 109 propositions de projets présentées par 31 pays membres. Le montant des demandes pour ces projets s'élevait à EU\$11.863.018. Les contributions totales des États membres au FEMCIDI 2004 ont été de EU\$7.873.028,80.

Cet avant-projet assorti de la documentation pertinente sur les projets qu'elle contenait (proposition complète, rapports d'activités, plans de travail, etc.) a été soumis au début de l'année aux membres des Commissions spécialisées non permanentes (CENPES). La réunion des CENPES correspondant au cycle de programmation du FEMCIDI 2004 s'est déroulée du 3 au 5 mai 2005. Les 33 membres des 8 commissions ont évalué les projets et ont présenté leurs recommandations au Conseil d'administration de l'AICD concernant les projets devant être financés et le niveau de financement de chaque projet.

Le document intitulé « Programmation des activités de partenariat pour le développement financées par le FEMCIDI en 2004 » qui contient les recommandations de la réunion des CENPES, a été adopté par le Conseil d'administration de l'AICD en juin 2005. Quatre-vingt-douze (92) projets, dont 52 multinationaux et 40 nationaux, d'un montant total de EU\$7.598.967,52 ont été approuvés. Pour le financement du cycle de programmation du FEMCIDI pour 2004, le Conseil d'administration a autorisé l'utilisation, en plus des contributions nettes au FEMCIDI 2004, des intérêts courus de janvier 2004 à avril 2005, qui sont des fonds non programmés, et d'une partie du Compte de réserve du FEMCIDI 2002.

Le nombre de projets financés et le montant des ressources attribuées ventilées par compte sont indiqués ci-dessous:

- Commerce: 9 projets pour un montant de \$815.575
- Développement social: 15 projets pour un montant de \$1.061.280
- Éducation: 27 projets pour un montant de \$2.363.005
- Culture: 3 projets pour un montant de \$126.048,52
- Science et technologie: 16 projets pour un montant de \$1.601.000
- Démocratie: 4 projets pour un montant de \$122.779
- Tourisme: 6 projets pour un montant de \$622.679
- Environnement: 11 projets pour un montant de \$819.917
- Développement intégré: 1 projet pour un montant de \$66.583

Le Conseil d'administration a décidé que la période de mise en oeuvre des projets financés par des ressources du FEMCIDI 2004 soit prorogée mi-2005 à novembre 2006. Comme cette période de mise en oeuvre est plus longue que la période habituelle, qui est de 12 mois, le Conseil a décidé également qu'elle ne pourrait faire l'objet d'aucune nouvelle prorogation. Le SEDI a collaboré avec le Bureau du conseiller juridique du Secrétariat général à l'actualisation des instruments juridiques (accords et mémorandums d'accords pour l'exécution des projets) qui régissent la gestion et la mise en oeuvre des projets, et avec les institutions d'exécution à la préparation des plans d'exécution qu'elles doivent présenter pour chaque projet pour recevoir le premier décaissement. À la mi-février 2006, EU\$3.087.058,81 avaient été décaissés en faveur de tous les projets en cours d'exécution.

- Exécution du FEMCIDI 2003 et du FEMCIDI 2002

En novembre 2004, le Conseil d'administration de l'AICD a autorisé la prorogation de la période d'exécution de 73 projets financés par le FEMCIDI 2003 et de 2 projets financés par le FEMCIDI 2002. La date de conclusion de ces projets a été fixée au cas par cas et va de fin janvier à fin décembre 2005. Il n'y avait aucune possibilité d'une nouvelle prorogation et l'exécution de ces projets a donc pris fin en décembre 2005.

Avec la collaboration des bureaux hors siège de l'OEA, le SEDI a continué à d'assurer le suivi de la mise en oeuvre des projets et à d'analyser les rapports d'activité, il a appuyé les institutions d'exécution lorsque celles-ci se sont heurtés à des difficultés pour coordonner leurs activités, en particulier dans le cas de projets multinationaux, donné suite aux demandes de transferts de fonds, et analyse les rapports finals qui lui ont été adressés.

- Formation à la formulation de projets

La section a poursuivi sa collaboration avec les États membres désireux de former leur personnel à l'utilisation des instruments nécessaires pour la formulation des projets de coopération multinationaux et nationaux qui demandent des fonds aux organismes internationaux de financement ou aux agences régionales et nationales de coopération. En 2005, elle a réalisé des ateliers à l'intention de fonctionnaires publics et de représentants d'ONG, au Honduras, à Sainte-Lucie, au Panama, au Mexique, au Venezuela et en Uruguay, au cours desquels plus de 200 personnes ont une formation.

- Évaluation des projets financés par le FEMCIDI

Le deuxième cycle d'évaluation des projets financés par le FEMCIDI s'est achevé en mai 2005. L'échantillon sélectionné pour ce deuxième cycle comprenait trente-huit (38) projets financés par des ressources du FEMCIDI 2001 et 2002, censés prendre fin entre janvier 2002 et décembre 2003 (même si certains projets, suite à une prorogation, ont continué en 2004). L'échantillon des projets sélectionnés incluait des projets d'un an et des projets s'étendant sur plusieurs années. Sur les 38 projets sélectionnés

évalués par des consultants indépendants, 18 étaient des projets multinationaux et 20 des projets nationaux. Vingt d'entre eux avaient bénéficié d'un financement de 100.000 dollars ou plus.

Il convient de souligner qu'il ressort des évaluations que la totalité des projets évalués (100%) ont maintenu un très haut degré de cohérence élevé avec les politiques et les priorités des gouvernements concernés et avec les priorités établies par les États membres dans le cadre de l'OEA. Bien qu'une proportion importante des projets (76%) ait obtenu les résultats escomptés, on constate des différences quant à la mesure de ces résultats, en effet, 24% des projets ont obtenu les résultats prévus mais de façon plus limitée. On peut également affirmer que, la plupart de ces projets (86%) ont utilisé comme il se doit les ressources qui leur ont été remises et que le rapport coût-résultats a été acceptable. En ce qui concerne la durabilité, bien que cette catégorie continue d'être la plus faible de toutes celles qui ont été évaluées (dans 62% des cas seulement il a été indiqué que les bénéficiaires et les impacts du projet continueraient après que celui-ci aurait pris fin), on a observé une légère amélioration (5%) par rapport à la durabilité des projets évalués durant le premier cycle.

Sur la base des résultats des premier et deuxième cycles d'évaluation, le SEDI a analysé les conclusions et les a classées en trois grandes catégories de facteurs : 1) les facteurs qui contribuent au succès des projets ; 2) les facteurs qui empêchent les projets d'être exécutés dans les meilleures conditions et 3) les enseignements qui s'en dégagent (éléments dont il faut tenir compte pour améliorer le processus de planification et d'exécution des projets). La finalité de cette classification est de faciliter l'utilisation des conclusions aussi bien par les institutions de coordination et d'exécution que par les institutions qui présentent de nouvelles propositions de projets et par le Secrétariat, de sorte qu'il soit possible d'améliorer la conception et la mise en œuvre des projets et leurs perspectives de durabilité à l'avenir. C'est pourquoi, chacune des trois catégories a été subdivisée en sous-catégories qui tiennent compte de la conception, de la gestion, de l'exécution et de la durabilité des projets. En conséquence, et suite aux instructions imparties par le Conseil d'administration de l'AICD, ces informations ont été transmises aux Organismes nationaux de liaison (ONE), aux bureaux hors siège de l'OEA et aux institutions de coordination et d'exécution des projets afin qu'ils les utilisent pendant la formulation de nouveaux projets et les prennent en considération pendant la phase d'exécution.

Le SEDI a lancé le troisième cycle d'évaluation au deuxième semestre 2005. Un échantillon de 27 projets financés par le FEMCIDI 2002 et 2003 a été sélectionné à cette fin. Les consultants indépendants termineront leur travail au début de l'année 2006, par la remise de leurs rapports, et c'est à ce moment-là que les résultats des évaluations seront portés à la connaissance des États membres. Le rapport destiné au Conseil d'administration de l'AICD, lequel inclut l'analyse des résultats du troisième cycle d'évaluation, sera présenté à la mi-2006.

### **Département de l'éducation, de la culture, de la science et technologie**

Le Département de l'éducation, de la culture, de la science et technologie (DECCT) a été créé par l'Instruction 05-13 Rev. 1. Il est composé de deux sections : Éducation et culture (SEC) et Science et technologie (SCT).

#### *Éducation*

La Quatrième Réunion des ministres de l'éducation s'est tenue pour la première fois dans un pays des Caraïbes (Scarborough, Trinité et Tobago les 11 et 12 août 2005) à l'invitation de la Trinité-et-Tobago. Les ministres ont adopté par consensus la Déclaration de Scarborough et les Engagements d'action, qui traduisent les priorités en activités concrètes pour les deux prochaines années. La veille, la Section avait organisé, avec la collaboration de la BID, un séminaire de haut niveau sur « L'éducation à la démocratie : un programme d'action ». Parmi les manifestations organisées avant cette Réunion, il y a eu une réunion

préparatoire (les 12 et 13 mai 2005), un dialogue virtuel avec des organisations de la société civile dont le modérateur était l'Organisation universitaire interaméricaine (OUI) et une réunion des organisations internationales a vocation de l'éducation dans les Amériques. La SEC, en sa qualité de Secrétariat technique, a organisé la Quatrième et la Cinquième Réunions du bureau et du Comité exécutif de la Commission interaméricaine de l'éducation (les 15 et 16 février et les 8 et 9 novembre 2005) afin d'appuyer et de renforcer leurs travaux. Ces réunions ont examiné l'état d'avancement des projets et des activités relevant de la compétence de la CIE et l'OECT a présenté un plan de travail préliminaire pour 2005-2007, basé sur les Engagements d'action adoptés à la Quatrième Réunion ministérielle.

En ce qui concerne l'appui et le soutien aux projets continentaux et aux projets des Sommets des Amériques, les trois projets continentaux financés par le FEMCIDI dans les domaines de l'équité et de la qualité, du perfectionnement des enseignants, de l'enseignement secondaire et de la certification des compétences de travail, ont réalisé des progrès malgré un certain nombre d'obstacles opérationnels et de communication, dus aux changements qui sont intervenus dans les ministères et les pays coordonnateurs. La SEC a continué à leur dispenser une assistance technique chaque fois qu'on le lui a demandé.

Pour ce qui est des projets des Sommets des Amériques, le Projet régional d'indicateurs sur l'éducation (PRIE) a poursuivi la compilation et l'analyse des données communiquées par les États membres sur les performances de leurs systèmes éducatifs et a publié le Rapport sur le panorama éducatif en 2005. En juillet, l'OECT a participé à la réunion des pays coordonnateurs et s'est chargé de la conception et de la mise en place du site Web du projet ([www.prie.oas.org](http://www.prie.oas.org)). Vingt-deux pays, la Municipalité de Quito (Équateur) et des experts du PRIE ainsi que des représentants d'organisations internationales, des autorités nationales et internationales et des observateurs ont participé à la Deuxième Réunion du Forum continental de l'éducation (Brasilia, du 13 au 15 juin 2005), qui avait pour but de renforcer l'évaluation des résultats éducatifs dans les États membres.

La Section a organisé, avec la collaboration du Ministère de l'éducation de la Colombie, un atelier international de compétences citoyennes à Bogotá (du 25 au 28 avril 2005) autour du thème enseignement des valeurs et des pratiques démocratiques. Il avait pour but de promouvoir l'analyse du programme de compétences citoyennes mis en œuvre par ce pays.

À la Quatrième Réunion des ministres de l'éducation, les pays ont approuvé la création du Programme interaméricain d'enseignement des valeurs et pratiques démocratiques, qui comporte trois volets : (1) des recherches, (2) la formation professionnelle et les matériels éducatifs et (3) les échanges d'information. Le Programme interaméricain sera coordonné par la SEC, avec la collaboration du Département de la promotion de la démocratie (OPD).

Dans le domaine de l'éducation de la petite enfance, la SEC a prêté une assistance technique permanente aux ministères de l'éducation et aux organisations internationales. En septembre 2005, en association avec le Réseau du développement humain de la Banque mondiale, de l'Unité des enfants et de la jeunesse de la Banque mondiale et de l'Unité de l'évaluation de l'éducation de la BID, elle a appuyé le « Symposium mondial sur le développement de la petite enfance : une priorité pour un développement durable » et afin que les pays latino-américains et caribéens soient représentés à cette manifestation, elle a financé la participation d'experts de la région spécialistes de l'évaluation des programmes d'éducation destinés à la petite enfance. Auparavant, elle avait convoqué les directeurs nationaux de l'enseignement et des programmes préscolaires à un congrès international sur ce thème.

### *Culture*

Le volet principal du Plan de travail pour 2003-2005 de la Commission interaméricaine de la culture (CIC) et du Plan d'action de Mexico, adopté par la Deuxième Réunion interaméricaine des ministres et

hauts fonctionnaires chargés de la culture (Mexico, août 2004) concerne la mise en marche d'un Observatoire interaméricain des politiques culturelles (OIPC). À titre de premier pas vers la construction de cette infrastructure, la SEC a encouragé la création du Secrétariat technique du Réseau interaméricain des observatoires des politiques culturelles, qui est devenu une réalité à la fin de sa première réunion, à Washington, le 24 août 2005. Ce Réseau cherche à promouvoir les échanges entre entités similaires de la région. Il discute actuellement de sa structure définitive et réalise une enquête afin de connaître les thèmes étudiés par les observatoires culturels de la région, les problèmes auxquels ils se heurtent, et leur fonctionnement. La SEC a organisé une réunion de coordination avec l'Accord Andrés Bello et les pays hôtes des ateliers sous-régionaux sur les systèmes d'information culturelle (le Canada, le Chili et le Mexique) afin de définir, en tenant compte des besoins concrets de chaque sous-région, des thèmes et une méthode de travail communs. Les ateliers se réaliseront à partir de mars 2006.

Dans le domaine de la coopération horizontale, la Section a organisé l'atelier « Projets intégrés de préservation et de développement des communautés » (Mexico, du 19 au 23 septembre 2005) afin de faire connaître l'expérience du Mexique pour ce qui est de faire participer les communautés à la préservation et à la gestion de leur patrimoine.

La Deuxième Réunion de la CIC (Washington, les 24 et 25 août 2005) s'est efforcée de définir le Plan de travail de la Commission pour 2005-2007. À cet effet, elle a concentré son attention sur quatre thèmes principaux : (i) la diversité culturelle et le développement durable; (ii) les infrastructures d'information culturelle ; (iii) les recommandations de la société civile à la Deuxième Réunion des ministres de la culture ; et (iv) la Troisième Réunion des ministres de la culture. La CIC a transmis un paragraphe concernant l'importance de la diversité culturelle au Quatrième Sommet des Amériques, qui a été incorporé dans la Déclaration de Mar del Plata.

Par ailleurs, au cours de cette période, la CIC a procédé à l'élection de son nouveau bureau (2005-2007). Son bureau est désormais composé du Canada (Président), du Brésil et du Guatemala (Premiers Vice-présidents), des États-Unis et de la Jamaïque (Deuxièmes Vice-présidents). La Section a demandé à ces autorités d'élaborer le Plan de travail qui, au moment où ce rapport est rédigé, a déjà été distribué à tous les États membres. Le Canada a proposé officiellement d'accueillir la prochaine réunion ministérielle de la culture, qui se tiendra à Montréal, à l'automne 2006.

### *Science et technologie*

Dans le domaine des technologies de l'information et des réseaux avancés, la SCT a encouragé, dans différents forums et activités, les initiatives d'interconnexion qui facilitent l'accès à la nouvelle génération d'applications et de technologies Internet avancées dans la région. Elle a resserré ses liens de coopération avec plusieurs institutions, et notamment avec la National Science Foundation (NSF), la BID, Internet2 et le National Institute of Health. Elle a encouragé le renforcement de la Collaboration latino-américaine des réseaux avancés (CLARA) et le dialogue entre ce réseau, l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire et le Centre régional d'enseignement spatial de la science et de la technologie pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CRECTEALC) et la signature de l'accord de coopération entre le CRECTEALC et l'OEA. Elle a également encouragé la mise au point d'indicateurs dans le domaine de la science et la technologie.

La SCT a collaboré avec la CITELE dans le domaine de la connectivité pour la recherche scientifique avancée, thème qui sera examiné par les pays en vue de son incorporation au Programme de connectivité pour les Amériques et au Plan d'action de Quito. Elle a également collaboré avec la CITELE à l'évaluation de cours de courte durée destinés aux pays de la région.

En ce qui concerne la parité hommes-femmes et la science et la technologie, la Section a collaboré avec le Gender Advisory Board (Conseil consultatif chargé des sexes/pécificités - CSTD), la Commission interaméricaine des femmes (CIM) et la Chaire régionale UNESCO-Femme, science et technologie en Amérique latine, à diverses initiatives visant à incorporer la perspective de la parité aux programmes et aux politiques concernant la science et la technologie. Elle a également participé à l'élaboration du Rapport international sur la science, la technologie et la parité des sexes (IRSTG-2006) de l'UNESCO-Paris. Elle a appuyé la participation d'entités jouant un rôle crucial dans ce domaine au dialogue avec la société civile en préparation du Quatrième Sommet. Elle a participé à diverses rencontres et réunions avec des institutions nationales et régionales afin d'étudier les possibilités de coopération en vue d'améliorer l'enseignement dispensé aux femmes scientifiques, et notamment à la Deuxième Conférence internationale sur les femmes en physique de l'IUPAP.

Elle a encouragé des cours en ligne sur la science, la technologie et la société, dans une approche de parité hommes-femmes, organisés par la Chaire régionale de l'UNESCO et développés sur la plate forme du Portail éducatif des Amériques de l'OEA.

De concert avec l'Agence des États-Unis pour le commerce et le développement, la Fédération mondiale d'organisations d'ingénierie et sous l'égide de diverses entreprises privées, elle a organisé le Symposium d'ingénierie pour les Amériques (Lima, novembre 2005), qui a réuni de nombreux participants originaires de 24 États membres et a jeté les bases d'un mouvement intersectoriel visant à améliorer la formation en ingénierie et en technologie dans le Continent américain.

Suite à une réunion qui s'est déroulée en janvier 2006, la SCT dispose désormais d'un Plan stratégique pour l'application des recommandations du Symposium. L'initiative Ingénierie pour les Amériques a pour but de mettre au point un mécanisme propre à susciter des réformes de l'enseignement au niveau régional, qui tiennent compte des besoins du secteur productif et soient capables de former de nouveaux ingénieurs à partir de systèmes d'accréditation transparents, favorisant ainsi la mobilité professionnelle, les investissements et l'intégration régionale.

Elle a assuré le suivi des activités du Projet multilatéral financé par le FEMCIDI « Renforcement des capacités pour une utilisation sûre et durable des biotechnologies agro-alimentaires en Amérique latine et dans les Caraïbes » et elle a dispensé des services consultatifs pour l'intégration des biotechnologies au Programme du Fonds pour les jeunes dirigeants d'entreprises des Amériques (YABT) et leur enseignement à de jeunes scientifiques de la région.

Pour ce qui est des services technologiques, la SCT a continué d'appuyer le renforcement du Système interaméricain de métrologie (SIM), en sa qualité de Secrétariat exécutif de ce Système, ainsi que le renforcement de la Coopération interaméricaine en matière d'accréditation. Elle a dispensé des services consultatifs et une assistance technique pour la réalisation de la Onzième Assemblée générale du SIM (Trinité-et-Tobago, octobre 2005) et des réunions de son Conseil. Elle a donné suite et offert une assistance technique au projet de métrologie chimique et d'accréditation dans ce domaine, financé dans la région par le Gouvernement allemand, à travers la PTB. Ces initiatives sont ciblées sur l'appui aux PME en vue de créer des emplois et améliorer la compétitivité.

Dans le domaine des matériaux et de la nanotechnologie, elle a encouragé le renforcement de la Collaboration interaméricaine sur les matériels (CIAM) et a participé à l'activité annuelle de cette dernière, organisée sous les auspices conjoints de la NSF et du Conseil national de la science et la technologie du Mexique. Elle a coordonné des activités avec les pays membres de la CIAM désireux de collaborer à la mise en œuvre de l'initiative continentale dans ce domaine. .

En ce qui concerne l'encouragement de la participation de la société civile, elle a déployé des efforts, en coordination avec le Secrétariat aux Sommets des Amériques, afin de promouvoir et faciliter la participation et les contributions des organisations de la société civile s'occupant de la science, de la technologie, de l'ingénierie, des innovations, et de l'enseignement des sciences (CTIIEC) au processus de dialogue qui se déroule dans le cadre des préparatifs du Quatrième Sommet des Amériques. Parmi les initiatives qui ont renforcé les dialogues avec la société civile lors des réunions du Groupe de travail sur la mise en œuvre des initiatives des Sommets des Amériques (GRIC), de l'Assemblée générale de l'OEA et du Sommet proprement dit, on peut citer cinq manifestations continentales importantes.

La Section a également appuyé le déroulement des Journées ibéro-américaines sur des questions telles que les technologies convergentes (nanotechnologies, biotechnologies, technologies de l'information et sciences de la connaissance), l'énergie photovoltaïque et la résonance magnétique nucléaire, par des cours de courte durée donnés par des spécialistes de la région, sous les auspices de l'OEA, du Programme CYTED et de l'Agence espagnole de développement international.

Elle a publié la deuxième édition de *Ciencia, Tecnología, Ingeniería e Innovación para el Desarrollo : Una Visión para las Américas en el siglo XXI*, qui présente une partie des préparatifs de la première réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la science et la technologie dans le cadre du CIDI.

### **Département du commerce, du tourisme et de la compétitivité**

Le DCTC a été créé par l'Instruction 05-13 Rev. 1. Il est composé des sections du Commerce, de la Compétitivité et de la petite entreprise, et du Tourisme ainsi que du Système d'information sur le commerce extérieur (SICE).

#### *Commerce*

Cette section appuie les États membres, en particulier les économies de petite taille, pour le renforcement des capacités de leurs ressources humaines et de leurs institutions en vue de les préparer à la mise en œuvre et à la gestion d'accords commerciaux et pour qu'ils puissent tirer profit des avantages que représentent les marchés élargis et l'accroissement des flux d'investissements.

Pendant la période 2005-2006, la Section a mené les activités décrites ci-après :

- Appui aux processus de négociation et à la mise en œuvre des accords commerciaux
- Appui aux États membres pour la conception, la programmation et l'exécution de projets de coopération horizontale dans le domaine du commerce
- Études analytiques du commerce et d'autres questions liées aux accords sur le commerce et l'intégration dans le Continent et études des politiques en la matière.
- Initiatives visant à améliorer la transparence et à promouvoir une plus grande participation de la société civile dans le domaine du commerce.

Conscient du rôle que joue le secteur privé en tant que moteur de la croissance et créateur d'emplois, le DTTC encourage les liens avec ce secteur en appuyant notamment le Forum du secteur privé de l'OEA qui se tient avant les Assemblées générales de l'OEA et les Sommets des Amériques afin de faire avancer le dialogue entre les secteurs public et privé et promouvoir des initiatives concrètes se rapportant au Programme de développement intégré de l'OEA. Le Département a appuyé ainsi deux réunions de ce

Forum du secteur privé, à savoir le Premier Forum du secteur privé, tenu à Fort Lauderdale (États-Unis), à l'occasion de la Trente-cinquième Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA, en juin 2005 et le Deuxième Forum du secteur privé, tenu à Buenos Aires (Argentine), le 2 novembre 2005, à l'occasion du Quatrième Sommet des Amériques. Ce deuxième Forum a été un important espace de dialogue entre les représentants d'entités patronales – nationales, régionales et interaméricaines – et d'entreprises et sociétés privées des Amériques qui ont formulé des recommandations aux ministres des affaires étrangères des États membres de l'OEA concernant les stratégies pour la création d'emplois, la promotion de la compétitivité et de la productivité par le biais de l'éducation et de la technologie et le renforcement de la gouvernance et de la transparence.

Le DTTC appuie les efforts déployés par les États membres pour améliorer la transparence et promouvoir une plus grande participation des différents secteurs de la société civile à travers divers projets et différentes activités qu'il organise à l'intention des journalistes, des parlementaires, des cercles de l'enseignement supérieurs et d'autres groupes s'intéressant à ces questions.

### *Compétitivité et petite entreprise*

Dans le domaine de la compétitivité, le Département a jeté les bases qui lui permettront d'aider les États membres dans leurs efforts visant à concevoir, formuler et mettre en œuvre des politiques ayant un impact sur la compétitivité et de nature à les préparer à tirer parti des avantages des échanges commerciaux. De même, il a encouragé le dialogue entre les secteurs publics et privés américains afin que les politiques et les programmes de promotion de la compétitivité tiennent compte des besoins des entreprises et débouchent sur une plus grande prospérité.

Pour ce qui est de la petite entreprise, l'OEA soutient depuis un certain temps le développement des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) en Amérique latine et dans les Caraïbes avec des initiatives multinationales ciblées sur la qualité, la gestion des innovations, l'esprit d'entreprise, les associations, la gestion des exportations et d'autres domaines d'intervention. Actuellement, elle cherche à promouvoir une meilleure utilisation des services de l'Internet et des médias numériques afin d'intensifier son appui aux MPME dans les secteurs thématiques susmentionnés, améliorer leur accès aux marchés publics et leur permettre d'être compétitifs sur les marchés internationaux.

Au cours de la période couverte par le présent rapport, les activités menées se sont concentrées dans les domaines suivants :

- Renforcement des capacités des MPME et du cadre institutionnel qui les appuie afin qu'elles fassent une meilleure utilisation des services de l'Internet et des médias électroniques et améliorent ainsi leur compétitivité dans une optique de développement et d'échanges commerciaux. Au cours de cette première année, les activités ont été centrées sur l'identification des services accessibles par l'Internet et ont été menées en collaboration avec les gouvernements, les associations de MPME et des organismes techniques qui fournissent des services d'aide à la gestion ou d'un autre type aux MPME. L'apprentissage a commencé par l'utilisation des services de l'Internet et des médias électroniques pour la création d'entreprises, les associations et les regroupements d'entreprises, la gestion des exportations et la participation compétitive des MPME aux marchés publics.
- Des stratégies de développement des MPME électroniques. Examen des enseignements obtenus et des pratiques optimales, parallèlement à l'élaboration d'activités pilotes pour la conception de stratégies de développement des MPME électroniques, c'est-à-dire des capacités des MPME à utiliser les services disponibles en ligne, tels que la cyberadministration et la participation au commerce électronique.

- Le Programme relatif aux marchés publics a pour objectif de contribuer à l'efficacité, à la rentabilité et à la transparence des acquisitions et des passations de contrats par les gouvernements des États membres de l'OEA.

Les activités au titre de ce Programme, pendant la période 2005-2006, sont décrites ci-après :

- Renforcement des capacités des institutions responsables des marchés publics dans les États membres de l'OEA en matière de conception des stratégies et des programmes destinés à améliorer les processus et les systèmes d'achats du gouvernement, notamment grâce à l'utilisation des systèmes électroniques de marchés publics qui utilisent l'Internet.
- Appui aux initiatives du Réseau interaméricain sur les marchés publics, dirigé par les autorités nationales responsables des achats gouvernementaux et auquel participent également des organisations de la société civile et du secteur privé.
- Organisation de la coopération autour des priorités d'intervention établies par les autorités responsables des achats gouvernementaux, au nombre desquelles il convient de citer les travaux relatifs aux stratégies pour le développement des marchés publics par voie électronique et leur modernisation générale, la participation des MPME à ces marchés publics, les fondements pour l'harmonisation des pratiques en matière de marchés publics, la formation et le perfectionnement des administrateurs et des responsables des achats gouvernementaux.

### *Tourisme*

Dans ce domaine, la Section appuie le dialogue politique et technique interaméricain pour la croissance du tourisme ainsi que les projets et activités multinationaux, en particulier ceux ciblés sur le développement des petites entreprises touristiques, la sécurité et la bonne gestion de l'environnement et elle s'efforce de contribuer à une meilleure compétitivité des destinations touristiques de l'Amérique latine et des Caraïbes sur les marchés internationaux. Ses activités se sont concentrées sur :

- L'appui à la réalisation des congrès interaméricains du tourisme, réunion au niveau ministériel qui se tient dans le cadre du Conseil interaméricain pour le développement intégré de l'OEA.
- La gestion de la qualité et la commercialisation dans les micro, petites et moyennes entreprises touristiques (MPME touristiques), notamment les petits hôtels. Les aspects liés à la mise en place de normes, la formation et la certification ainsi que les associations et les regroupements pour la commercialisation sur l'Internet ainsi que l'utilisation des médias électroniques sont particulièrement importants. La gestion de la qualité inclut la gestion de l'environnement et de la sécurité. Ces secteurs ont constitué son axe principal d'intervention dans les Caraïbes et en Amérique centrale ces dernières années.
- Les préparatifs visant à réduire l'impact des catastrophes naturelles et de celles provoquées par l'homme, principalement sur les infrastructures touristiques des pays de la CARICOM et à favoriser ensuite leur réhabilitation. Il s'agit d'un nouveau projet dans les Caraïbes.
- Les stratégies visant à encourager le développement des MPME touristiques. Il s'agit d'un nouveau projet découlant des mandats relatifs au soutien à accorder au développement des MPME touristiques, et plus particulièrement à la formation et au perfectionnement professionnels, à l'utilisation des services de l'Internet et des médias numériques. Les consultations menées avec les autorités et les experts des pays ont montré qu'il fallait, d'abord,

accorder la priorité au renforcement des capacités nationales en matière d'élaboration des stratégies et aux aspects liés à la qualité, aux associations et à la commercialisation.

#### *Système d'information sur le commerce extérieur (SICE)*

Le SICE compile et diffuse sur sa page Web des informations sur le commerce et l'intégration économique. Il a pour but de fournir des informations actualisées et complètes sur les échanges commerciaux dans le Continent américain dans les quatre langues officielles de l'OEA. Depuis que le SICE a créé sa page Web ([www.sice.oea.org](http://www.sice.oea.org)), le nombre d'utilisateurs a augmenté régulièrement, se situant pendant la période 2005-2006 à quelque 6.000 visiteurs en moyenne par jour.

Le SICE contient des documents ayant trait aux thèmes suivants : les accords commerciaux et les traités bilatéraux d'investissement entre les pays membres de l'OEA, le processus de la ZLEA, l'arbitrage commercial, le commerce électronique, la politique de la concurrence, la propriété intellectuelle, les obstacles techniques au commerce, les services, les institutions liées au commerce, des informations générales sur les pays, les entreprises et les chambres de commerce, des données quantitatives, y compris la balance commerciale, les échanges commerciaux, les droits de douane et les prix.

Les activités du SICE pendant la période 2005-2006 se sont concentrées notamment sur :

La promotion de la transparence par le biais de son site Web qui centralise et diffuse des informations sur le commerce et les questions liées au commerce dans les Amériques.

Le projet de Centres de référence commerciale des Caraïbes pour tous les pays de la CARICOM, lequel a été mis au point dans le but de faciliter l'accès aux informations concernant les thèmes abordés dans les négociations commerciales afin d'améliorer les connaissances en matière de commerce du grand public des pays caribéens.

#### **Département du développement durable**

Le DDS a été établi par l'Instruction 05-13 Rev. 1, le 14 février 2006. C'est le département qui, au sein du Secrétariat général, dispense des services consultatifs et un appui pour tout ce qui concerne le développement durable et l'environnement, en exécution des mandats impartis par les organes directeurs et les Sommets des Amériques.

#### *Activités en appui à l'élaboration des politiques*

Le DDS a dispensé des services consultatifs et un appui technique et opérationnel à différentes manifestations régionales, notamment à la Première Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement durable, suite à une demande de la CEPCIDI, par l'entremise de son Groupe de travail sur le développement durable. À cette fin, il a coordonné la réalisation de l'Atelier sur l'agriculture, la sylviculture et le tourisme durables, tenu à San José (Costa Rica) et il a ensuite préparé les ateliers sur les Ressources en eau et la gestion des risques de catastrophes naturelles qui se tiendront en 2006.

Il a également fourni une assistance technique et des services consultatifs à l'Organe consultatif mixte pour la réduction des catastrophes naturelles et la gestion des risques de la Commission sur la sécurité continentale et de la Commission exécutive permanente du CIDI (CEPCIDI) afin d'avancer sur la voie de la mise en œuvre des mandats énoncés dans la résolution AG/RES. 2114 (XXXV-O/05). Il a participé aux réunions tenues par cet Organe, y faisant des contributions, notamment en ce qui concerne les échanges

de données d'expérience, les méthodes d'analyse de la vulnérabilité et des risques et le rapport coût-avantages des investissements réalisés pour atténuer les effets des catastrophes naturelles.

*Mise au point de projets, de programmes et d'activités*

Le DDS a continué de fournir une assistance aux pays pour la conception, l'élaboration et l'exécution de politiques, de projets et de programmes, notamment ceux appelés à relever les défis auxquels les États membres doivent faire face dans les domaines suivants : le développement intégral de leurs ressources en eau, spécialement dans les bassins fluviaux internationaux, le développement durable des régions frontalières, la gestion des zones côtières et l'adaptation au changement climatique, la préservation de la diversité biologique, la gestion de l'environnement et de l'économie, l'atténuation des effets des catastrophes naturelles, l'énergie écologiquement viable et l'utilisation rationnelle de l'énergie et la participation du public. Les activités et les projets mis en œuvre dans le cadre de ce secteur d'intervention sont énumérés ci-dessous. Des informations plus détaillées à ce sujet sont disponibles sur la page Web [www.oas.org/dds](http://www.oas.org/dds).

- Gestion des ressources en eau
  1. Mise en œuvre de pratiques de gestion intégrée des ressources en eau pour El Pantanal et le bassin supérieur du Paraguay.
  2. Gestion intégrée des activités terrestres ayant une incidence sur les zones marines et côtières dans le bassin du fleuve San Francisco.
  3. Mise en œuvre du Programme d'action stratégique pour le bassin binational du fleuve Bermejo.
  4. Programme d'action stratégique pour la gestion intégrée des ressources en eau et le développement durable du bassin du fleuve San Juan et de sa zone côtière.
  5. Cadre pour la gestion des ressources en eau du Bassin de la Plata sous l'angle des effets hydrologiques de la variabilité et du changement climatiques.
  6. Protection de l'environnement et développement écologiquement rationnel du système aquifère guarani.
  7. Renforcement des capacités à effectuer des recherches et à gérer le système aquifère transfrontalier guarani dans un objectif de protection de l'environnement et de développement écologiquement rationnel de ce système.
  8. Gestion intégrée et durable des ressources en eau transfrontalières dans le bassin de l'Amazone.
  9. Gestion durable du sol dans l'écosystème transfrontalier du Grand Chaco américain.
  10. Plan d'action stratégique pour l'Amazonie brésilienne.
  11. Plan d'action pour le développement intégré de la vallée du Paranaíba.
  12. Renforcement de la gestion des ressources en eau au Brésil
  13. Préparation et mise en place des mécanismes de diffusion des enseignements obtenus en matière de gestion intégrée des ressources en eau transfrontalières
  14. Réseau interaméricain des ressources en eau
  
- Gestion des risques de catastrophes naturelles
  1. Programme de renforcement des capacités pour l'atténuation des effets des catastrophes dans les Caraïbes (CHAMP)
  2. Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) – évaluation des vulnérabilités et des capacités des communautés (VCA) en Amérique centrale
  3. Programme de réduction des effets des catastrophes naturelles sur les installations universitaires dans les Amériques
  4. Techniques d'évaluation de la vulnérabilité
  5. Changement climatique : organisation des sciences pour la Cordillère américaine.

- Conservation et utilisation écologiquement rationnelle de la biodiversité
  1. Réseau interaméricain d'information sur la biodiversité (IABIN)
  2. Système d'établissement des cadastres en Amérique latine et dans les Caraïbes
  3. Développement durable et conservation biologique et culturelle dans la région frontalière entre le Brésil et le Suriname
- Gestion des zones côtières et adaptation au changement climatique
  1. Activité sur le changement climatique par rapport à Saint-Vincent-et-Grenadines
- Promotion de l'énergie écologiquement viable
  1. Programme d'énergie renouvelable dans les Amériques
  2. Partenariat de l'Amérique latine et des Caraïbes en faveur d'une énergie renouvelable et rentable
  3. Projet d'énergie géothermique pour les Caraïbes orientales (Géo-Caraïbes)
  4. Initiative mondiale des États insulaires pour une énergie durable
- Droit de l'environnement, politiques et économie
  1. Évaluations de l'environnement et renforcement des capacités dans le contexte des accords de libre-échange
  2. Évaluations de l'environnement dans la Communauté andine et en Amérique centrale
  3. Évaluation de la viabilité de la filière soja

#### *Sources de financement*

Une proportion considérable (90%) du financement pour la mise en œuvre des activités et projets mentionnés ci-dessus provient de sources extérieures, telles que le Fonds mondial pour l'environnement, les États membres et des organismes de coopération régionaux et internationaux. Le montant de la coopération technique géré annuellement par le DDS s'élève à près de 10 millions de dollars.

#### *Thèmes intersectoriels*

Lors de la mise en œuvre des activités, le DDS a appuyé les politiques et les projets ayant une portée intersectorielle dans des domaines tels que l'agriculture et le tourisme durables. Il a également collaboré avec les pays membres à l'identification des causes de la dégradation des sols et des outils aptes à y remédier. Par ces activités, il a contribué à favoriser l'élaboration de politiques continentales sur des aspects liés à la bonne gouvernance des questions environnementales, la participation des institutions locales et des municipalités aux prises de décision et la promotion de mécanismes de participation du public en général et des citoyens qui permettront aux groupes autochtones, aux femmes, aux organisations communautaires et non gouvernementales de conclure des alliances pour parvenir au développement durable.

#### **Département du développement social et de l'emploi**

Le DDSE a été créé par l'Instruction 05-13 Rev. 1, du 14 février 2006. Il est composé des sections du Développement social et de l'Emploi.

Pendant la période sur laquelle porte ce rapport, le DDSE a commencé à travailler à l'élaboration de la Charte sociale des Amériques et il a apporté un soutien technique, en sa qualité de membre de l'équipe du Secrétariat général chargée d'appuyer les travaux du Groupe de travail mixte du Conseil permanent et de la CEPAC qui mène à bien cette tâche, à l'élaboration de documents destinés aux discussions du Groupe de travail.

En ce qui concerne les fonctions de Secrétariat technique du Comité de coordination du Réseau social de l'Amérique latine et des Caraïbes, qui regroupe des fonds d'investissement social et d'autres organismes de lutte contre la pauvreté, il a aidé à coordonner la conférence annuelle de ce Réseau, qui s'est tenue au Cuzco (Pérou), en septembre 2005, a géré le Fonds volontaire spécial et participé à des activités de coopération, au nombre desquelles il convient de souligner la rencontre du Réseau central et des autorités du gouvernement basque à Bilbao, en octobre 2005.

Par ailleurs, à titre de suivi du Plan de travail de la Commission interaméricaine de développement social (CIDES), le gouvernement chilien a parrainé, avec le soutien du DDSE, l'atelier international intitulé « Les communautés d'apprentissage : expérience du Programme Puente-Chile Solidario », tenu à Viña del Mar, en juillet 2005, auquel ont participé des représentants de 23 États membres, qui ont ainsi pu mettre en commun leurs expériences en matière de protection sociale. Le Département a également élaboré un projet en faveur des micro, petites et moyennes entreprises visant à réfléchir à leur développement et à le faciliter en tant que stratégie de lutte contre la pauvreté et de création d'emplois.

En ce qui concerne l'emploi, en septembre 2005 s'est tenue à Mexico la Quatorzième Conférence interaméricaine des ministres du travail (CIMT) dans le cadre de l'OEA, à laquelle ont assisté un grand nombre de ministres du travail du Continent américain, des représentants d'organisations des travailleurs et du patronat ainsi que d'organisations internationales. Au cours de cette Conférence, les ministres ont adopté la Déclaration et le Plan d'action de Mexico qui servent d'orientation à la coopération continentale dans le domaine du travail. Ils ont également adressé un message au Quatrième Sommet des Amériques, incorporé ensuite à la Déclaration de Mar del Plata, qui met l'accent sur les contributions cruciales des ministères du travail à la réalisation des objectifs du Sommet, la promotion du travail décent et les politiques propres à stimuler les investissements et la croissance économique équitable. Dans le cadre des préparatifs de la Quatorzième CIMT, le Secrétariat a coordonné un processus de négociation de vaste dimension qui a inclus trois réunions préparatoires et un forum virtuel. Par ailleurs, le Secrétariat a continué d'appuyer les travaux des groupes de travail de la CIMT, qui se sont réunis en avril 2005, à Buenos Aires, encouragé et consolidé la participation des travailleurs et du patronat, regroupés dans les organes consultatifs que sont le COSATE et la CEATAL, lors de la Conférence et du Quatrième Sommet des Amériques. Il a également amélioré la stratégie de coopération horizontale entre ministères du travail et resserré ses liens avec d'autres organisations internationales. À cet égard, il convient de mettre l'accent sur le Mémoire d'accord signé en septembre 2005 entre le Secrétariat général de l'OEA et la Direction générale de l'OIT.